



ÉTAPE DU SAMEDI 5 JUILLET 2025 > GODEWAERSVELDE

ITINÉRAIRE DANS LE SENS DE LA COURSE :

- ➔ ROUTE DE STEENVOORDE
- ➔ RUE DE STEENVOORDE
- ➔ RUE DU MONT DES CATS
- ➔ ROUTE DU MONT DES CATS
- ➔ ROUTE DE MÉTEREN

HORAIRES DE PASSAGE :

- ➔ CARAVANE PUBLICITAIRE > 14H30
- ➔ COURSE > ENTRE 16H00 ET 16H30

STATIONNEMENT :

- ➔ INTERDIT SUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS À PARTIR DE 00H00

CIRCULATION :

- ➔ INTERDITE DANS LES DEUX SENS À PARTIR DE 12H00
(Jusqu'à la fin de la manifestation - vers 17H00)

ARRÊTÉ MUNICIPAL :

- ➔ N° AR 28.2025
(consultable sur le site Internet - www.godewaersvelde.fr)